



## **DÉCLARATION DE 2009 SUR LES RIVIÈRES CANADIENNES**

**6<sup>e</sup> Conférence sur le patrimoine des rivières du Canada  
Ottawa-Gatineau, le 14 - 17 juin 2009**

### **Vision pour les rivières canadiennes**

Nos rivières nous définissent : notre avenir, notre identité dans le monde, notre santé, notre patrimoine et notre histoire. Nous ne pouvons plus tenir pour acquis leur intégrité et leur pérennité. Bon nombre de nos collectivités, y compris plusieurs de nos villes en pleine croissance, se trouvent au bord de magnifiques rivières qui sont essentielles à notre survie et qui témoignent de nos valeurs écologiques.

Nous devons organiser nos activités en tenant compte de la présence des rivières afin qu'elles demeurent viables pour nous, pour la végétation et pour l'environnement; nous devons aussi voir à ce que tous les Canadiens puissent y avoir accès. Nous sommes attirés par les rivières pour y boire, y nager, y naviguer et y pêcher, et nous les apprécions quand elles sont sources de vie, majestueuses et limpides, et qu'elles contribuent à notre qualité de vie.

Les rivières et les étendues d'eau douce en général sont de plus en plus menacées par les changements climatiques et par l'activité humaine. C'est pourquoi notre vision préconise la gouvernance et la gestion efficaces de ces ressources. Notre rêve, qui doit rapidement se réaliser, est d'obtenir la participation de nombreux intervenants afin de mettre en valeur les rivières et leurs bassins hydrographiques, et de rendre prioritaire leur intendance permanente. C'est la seule façon de faire de notre rêve une réalité!

### **Valeurs devant orienter les mesures que nous prendrons à l'égard des rivières canadiennes**

- 1.1 Faire en sorte que les rivières et leur eau soient perçues comme des richesses collectives et non comme des biens de consommation;
- 1.2 Utiliser une approche axée sur les bassins hydrographiques pour la protection, la conservation et la mise en valeur de nos rivières, à la fois pour le bien de l'écologie et de l'économie;
- 1.3 Comprendre et valoriser le patrimoine naturel, archéologique, économique, social, historique et culturel de nos rivières;
- 1.4 Améliorer la sensibilisation, l'éducation et l'expérience du public, et favoriser sa participation à l'intendance des rivières;
- 1.5 Avoir recours à des normes, à des lois et à une surveillance officielle pour atténuer la pollution et rétablir la résilience de nos rivières;
- 1.6 Encourager les associations et les partenariats entre les gouvernements, les entreprises et les citoyens lors de l'établissement des priorités et de la mise en œuvre de mesures viables pour nos rivières.

### **Principaux défis actuels pour les rivières canadiennes**

- 2.1 La multiplication accélérée et mal planifiée des « aménagements » de toutes sortes sur les rives et dans les bassins hydrographiques entraîne la dégradation des écosystèmes fluviaux, la disparition de milieux humides, d'aquifères et d'autres éléments naturels et le déséquilibre de l'écologie fluviale, en plus de menacer la qualité de l'eau et son abondance;
- 2.2 L'urbanisation accrue le long des cours d'eau peut amener les habitants à se détacher et à se désintéresser des rivières environnantes;
- 2.3 Les gains économiques à court terme sont souvent jugés plus importants que l'intégrité et la pérennité des rivières;
- 2.4 Les changements climatiques, et particulièrement la perte de sources glaciaires qui alimentent les rivières, nuit à l'intégrité écologique de nos rivières et en modifie les écosystèmes aquatiques;
- 2.5 Le public et les médias ne s'intéressent pas aux risques qui pèsent sur nos rivières;
- 2.6 La commercialisation de l'eau des rivières, entre autres la vente ou le prélèvement d'eau, l'exportation de l'eau douce vers d'autres pays, la production intensive d'hydroélectricité et le paiement de droits de polluer posent problème;

- 2.7 De plus en plus d'espèces envahissantes sont présentes dans les réseaux fluviaux, et de plus en plus d'espèces canadiennes sont en péril.
- 2.8 Nos rivières sont de plus en plus polluées par des sources non ponctuelles, des déversements de produits chimiques, les eaux de ruissellement et les eaux usées.

### **MESURES PRIORITAIRES POUR RELEVER LES DÉFIS ET AMÉLIORER L'ÉTAT DES RIVIÈRES CANADIENNES**

Nous demandons à toutes les administrations publiques du Canada, aux intervenants du secteur privé, aux collectivités et aux particuliers de prendre les mesures suivantes de façon individuelle ou collective :

- 3.1 Créer un fonds de dotation destiné à la cause des rivières canadiennes afin de financer les mesures prises par les citoyens, les organisations non gouvernementales et les intervenants de multiples secteurs, de favoriser le rôle d'intendance joué par les collectivités et un leadership continu et enfin de défendre les rivières de façon plus active;
- 3.2 Participer activement à la gestion et à l'intendance des bassins hydrographiques des rivières, et mettre l'accent sur la protection des rivières à long terme;
- 3.3 Favoriser la participation des entreprises et des résidents des milieux urbains à des programmes novateurs visant la mise en valeur des caractéristiques naturelles et culturelles des rivières locales ainsi que la réduction des eaux de ruissellement, de la pollution et des effets cumulés de l'urbanisation sur ces rivières;
- 3.4 Mettre en évidence les répercussions que peuvent avoir les modifications à l'aménagement des berges et le développement en général sur les rivières et leurs bassins hydrographiques, et ce, avant que les projets ne soient approuvés;
- 3.5 Rédiger des rapports d'évaluation de la santé à long terme des réseaux de rivières et des effets cumulatifs de l'activité humaine, et les diffuser à grande échelle;
- 3.6 Faire un lien entre les cibles relatives aux changements climatiques et les mesures prises pour la protection des rivières et de leurs bassins hydrographiques;
- 3.7 Offrir aux décideurs des occasions de découvrir et de mieux comprendre les valeurs écologiques associées aux bassins hydrographiques des rivières ainsi que la nécessité de voir à leur gestion durable de même qu'à la gestion durable de la qualité et de l'abondance de leur eau;
- 3.8 Prendre des mesures de portée nationale et locale concernant la commercialisation de l'eau des rivières à la suite de consultations publiques ouvertes, éclairées et à durée limitée;
- 3.9 Assurer l'application des lois sur les espèces en péril et sur l'évaluation environnementale qui ont trait à la protection des bassins hydrographiques;
- 3.10 Reconnaître les intérêts à long terme des communautés autochtones en ce qui a trait à l'utilisation et à l'intendance des rivières canadiennes;
- 3.11 Travailler de concert avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales afin de prendre des mesures responsables visant la pérennité des cours d'eau transfrontaliers.

## ANNEXE A

### Documents d'information fournis à l'appui des mesures prioritaires

## Déclaration sur l'eau douce (novembre 2008) : Science et paix & Pugwash Canada

Table ronde d'experts sur l'eau douce, projet sur des questions globales

Pour les papiers, slideshows, pour l'expert roundtable sur d'eau douce, visitez :

<http://www.ihtec.org/index.php?id=214>

### Table ronde d'experts sur l'eau douce, projet sur des questions globales 8-9 novembre 2008

L'eau douce, élément crucial et très limité, représente le fondement de la santé de l'écosystème, de la sécurité sociale et économique du Canada. L'eau maintient la vie. Elle a un lien spirituel profond, interne et externe, avec toutes nos communautés religieuses et autochtones. Elle définit notre identité nationale. Or, les Canadiens la considèrent comme une chose acquise. Nous constatons des changements relativement à cette précieuse ressource renouvelable. Des manques d'eau douce surviennent plus fréquemment, les grands glaciers disparaissent graduellement et les problèmes de pollution s'aggravent. Nous sommes témoins de changements inquiétants dans le paysage de nos régions nordiques; lacs et rivières sont pollués, ou menacés. Le traitement abusif de nos ressources aquatiques met en péril la santé de nos citoyens, menace la magnifique biodiversité de notre pays et est un danger pour le bien-être de notre nation. Plusieurs communautés autochtones vivent dans des conditions de pauvreté du tiers-monde – elles doivent toujours faire bouillir leur eau pour la rendre potable. Dans plusieurs régions, nous échouons au test du développement durable par les abus et la surexploitation de cette ressource. Dans certaines régions du Canada nous sommes à la croisée des chemins, au-delà de laquelle il n'y aura plus de retour.

Nous pouvons ramener à la vie nos lacs, rivières et nappes phréatiques menacés, générer des solutions innovatrices à nos problèmes d'eau, protéger la santé de nos citoyens, et mettre en place une prospérité économique et sociale – mais il faut à la base, des écosystèmes d'eau douce en santé. Pour accomplir cela, il nous faudra une gestion vigoureuse et éclairée. Les Canadiens devront travailler ensemble. À tous les niveaux des gouvernements il nous faudra un leadership qui permettra d'instaurer des actions locales coordonnées à l'échelle régionale et nationale. De plus le Canada devra, dans son propre intérêt, oeuvrer au niveau international afin d'alléger la crise mondiale de l'eau.

- La gouvernance de l'eau au Canada est sévèrement fragmentée et sans coordination entre les différents paliers des gouvernements
- La gouvernance de l'eau ne porte pas attention aux principes écologiques de base
- L'eau douce est menacée par l'érosion de nos politiques scientifiques, par la réduction draconienne des programmes de recherches/collectes de données, et par une moindre attention portée aux précautions réglementaires et à la surveillance formelle
- Il y a un problème de communication entre les scientifiques et les membres élus du parlement, dû principalement à leur vécu respectif; ce fossé culturel devra être comblé pour que le Canada puisse prospérer à l'ère où les décisions doivent être basées sur de la science bien fondée
- Il n'y a pas de rôle précis pour les citoyens dans le cadre actuel de la gouvernance de l'eau, ou d'appui suffisant pour les groupes qui se préoccupent de la conservation à l'échelle de bassin versant
- Le climat sur notre continent change rapidement, ce qui aura des conséquences significatives sur les cycles de l'eau ainsi que sur la gestion des ressources d'eau douce
- Au niveau planétaire, le Canada a sa part dans la responsabilité collective en ce qui concerne l'accès à l'eau propre et son hygiène

### NOUS RÉCLAMONS À TOUS LES GOUVERNEMENTS AU CANADA QU'ILS

- transcendent les barrières juridiques qui ont fait obstacle au progrès
- fassent priorité à une gestion participative et à la gouvernance des ressources d'eau douce, en y engageant les villes et municipalités, les peuples autochtones, les divers usagers et la société civile
- mettent en place les alternatives connues afin de réduire l'utilisation de l'eau douce, les transformant éventuellement en pratiques courantes
- gèrent les risques de façon à aider à notre adaptation au changement rapide du climat, à l'augmentation de la population et à l'étalement urbain, protégeant ainsi notre bien-être économique, social et environnemental

- entament un dialogue plus large afin de développer une vision commune d'une **STRATÉGIE PAN-CANADIENNE DE L'EAU DOUCE**, basée sur certains principes-clés: **une éthique de conservation, mettant à son centre les citoyens, l'eau comme fiducie publique et l'approche par bassin versant**

L'eau doit être une fiducie publique et non pas une marchandise. L'approche classique traditionnelle tend à manipuler les systèmes naturels. Les lignes de partage des eaux coïncident rarement avec les frontières politiques. Une approche de gestion par bassin versant saura reconnaître le bon fonctionnement d'un écosystème comme l'assurance que la nature continuera de fournir à la société les biens et services écologiques qui lui sont essentiels; de même, elle appréciera les interactions complexes entre le système hydrologique naturel et les activités humaines. Nous devrions satisfaire les besoins humains, agricoles et industriels par l'efficacité, la récupération/réutilisation et la conservation. Le mandat des gouvernements est de protéger et de préserver les ressources d'eau douce pour les besoins et la jouissance de tous les canadiens et canadiennes.

## **NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL:**

**De remplir les responsabilités qui lui sont propres en donnant priorité aux actions suivantes:**

- **protéger la santé humaine** — assurer la protection de l'eau potable dans tout le Canada
- **Stimuler une économie bleue** — lier le financement de projets pour les infrastructures d'eau potable, eaux de pluies et des eaux usées à ceux qui font place à la conservation, au rendement et à l'innovation
- **Gérer efficacement les problèmes transfrontaliers de l'eau** — protéger les intérêts à long terme du Canada; reconnaître et gérer l'exportation "virtuelle" de l'eau
- **Maintenir l'eau en place** — interdire les prélèvements massifs d'eau hors des bassins du Canada
- **Protéger les écosystèmes; renforcer les cadres réglementaires** — développer des mesures efficaces pour protéger et maintenir les besoins en eau de la nature. Développer une politique fédérale sur l'eau douce, intégrée à **UNE STRATÉGIE PAN-CANADIENNE DE L'EAU DOUCE**
- **Respecter les populations autochtones** — honorer les droits autochtones sur l'eau
- **Améliorer le savoir** — investir en science et en surveillance; amener l'adaptation au changement climatique au centre de nos politiques sur l'eau
- **Ré-établir le leadership canadien dans la recherche et la surveillance internationale de l'eau** — maintenir et raffermir le rôle du Canada dans les agences des Nations Unies; restaurer le statut du Canada comme l'un des centres mondiaux de la recherche sur l'eau
- **Inciter les provinces** à collaborer envers une réformes de la gestion des ressources en eau douce, fondée sur une meilleure compréhension des liens entre les enjeux économiques, sociaux et les régimes hydrologiques
- **Diriger son aide à l'étranger** de façon à amoindrir les crises d'eau douce, pour notre propre intérêt et au nom de notre responsabilité planétaire
- **Au niveau international, promouvoir** le concept de l'eau comme fiducie publique, selon laquelle la distribution équitable de l'eau est essentielle à la satisfaction des besoins personnels et domestiques de base

## **NOUS FAISONS APPEL AUX PREMIERS MINISTRES CANADIENS ET AUX PARLEMENTAIRES PROVINCIAUX/TERRITORIAUX DE:**

Montrer du leadership et de la coopération en bâtissant sur les efforts en cours, dans le contexte d'une stratégie pan-canadienne de l'eau douce

- créer, avec le gouvernement fédéral, un plan spécifique de gestion par bassin versant pour chacun des bassins des cinq fleuves majeurs du Canada
- **répondre** à la crise du changement climatique par la création d'un plan pan-canadien de conservation de l'eau douce qui incluerait aussi des plans pour la préparation à des sécheresses et la protection contre les inondations; **faire la promotion** de méthodes moins dommageables d'utilisation/usages en lien avec l'eau douce; **planifier** pour la protection des sources d'eau douce, le calcul de la disponibilité d'eau, le suivi et les rapports, l'éducation et la communication

## **PARTICIPANTS SOUTENANT LA DÉCLARATION:**

**Oliver Brandes**, *Director, POLIS Project on Ecological Governance, University of Victoria*

**Robert Sandford**, *Director, Western Watersheds Climate Research Collaborative, Chair, Canadian Partnership United Nations Water for Life Decade*

**Gordon Young**, *Ph.D., Former Coordinator, United Nations World Water Assessment Programme and President-Elect, International Association of Hydrological Sciences*

**Maude Barlow**, *National Chairperson, Council of Canadians; United Nations Senior Adviser on Water*

**Ralph Pentland**, *President, Rabbet Enterprises; Acting Chairman Canadian Water Issues Council*

**David Brooks**, *Ph.D., Senior Adviser on Water, Friends of the Earth*

**Jennifer McKay**, *LLB, Ph.D., Director, Centre for Comparative Water Policies and Laws; University of South Australia, Fulbright Scholar*

**Marc Hudon**, *Director, Great Lakes and St-Lawrence program on transboundary water issues, Nature Quebec*

**Bert McInnis**, *Ph.D., Principle, WhatIf?Technologies Inc.*

**DLO Mendis**, *formerly Technical Adviser, Ministry of Planning and Economic Affairs, Sri Lanka; President, Sri Lanka Pugwash Group*

**James Bruce**, *D.E.S., D.Sc., O.C., FRSC, Chair, Expert Panel on Groundwater, Council of Canadian Academies, and first Director of Canada Centre for Inland Waters, Burlington*

**Stephen Scharper**, *Ph.D., Associate Professor, Centre for Environment and Centre for the Study of Religion, University of Toronto*

**John Smol**, *Ph.D., FRSC, Queen's University; Professor, Queen's University, holder of the Canada Research Chair in Environmental Change*

**Randy Christensen**, *Ecojustice Canada, Staff Lawyer*

**Abraham Khan**, *Ph.D., Advanced Degree Director, Faculty of Divinity; Chair, Dept. of Theology, Trinity College, University of Toronto*

**Hugh Whiteley**, *P.Eng. Professor of Water Resources Engineering, University of Guelph*

**Norman Brandson**, *former Deputy Minister of the Manitoba Departments of Environment, Conservation, and Water Stewardship*

**Merrell Ann Phare**, *Executive Director, Centre for Indigenous Environmental Resources*

**Sonya Meek**, *National President, Canadian Water Resources Association; Manager Watershed Planning Group, Toronto and Region Conservation Authority, Ecology Division*

**Ron Dembo**, *Ph.D., CEO, Zerofootprint Inc.*

**Aharon Zohar**, *Ph.D., Integrated Regional and Environment Planning, Inter-Disciplinary Centre, Herzelia, Carmei Yosef, Israel; consultant, water problems Middle East and North Africa*

## **LE COMITÉ DE LA TABLE RONDE, AUTRES PARTICIPANTS SOUTENANT LA DÉCLARATION:**

### **PRÉSIDENTS**

**Adele Buckley**, *Ph.D., D.Sc., Canadian Pugwash Group, Treasurer; former V.P. Technology & Research, OCETA*

**Derek Paul**, *Ph.D., physics professor emeritus; Science for Peace, Treasurer*

### **MEMBRES**

**Claus Brandes**, *banker (ret.)*

**Phyllis Creighton**, *M.A. (His), Faculty of Divinity, Trinity College; Board of Directors, Science for Peace*

**David Harries**, *Ph.D., Foresight Canada; Royal Military College, Kingston; Board of Directors, Canadian Pugwash*

**Julia Morton-Marr**, *DStG, B.Ed., Dip. T., founder of International Holistic Tourism Education Centre (IHTEC); Board of Directors, Science for Peace*

### **AUTRES PARTICIPANTS:**

**Linda Mortsch**, *Ph.D., Adaptation and Impacts Research Division, Environment Canada; Co-author, Part Two, 4th IPCC Report*

**Tony Maas**, *Senior Policy Adviser for Water, World Wildlife Fund Canada*

**Smita Kothari**, *Ph.D. candidate, Department and Centre for the Study of Religion, University of Toronto*

## **Fondation des rivières du Canada**

Constitution d'une organisation subventionnaire indépendante consacrée à la conservation des rivières canadiennes

Par la Fondation Québec-Labrador, au nom des citoyens et des organisations oeuvrant pour la protection des rivières partout au Canada

*Conférence sur le patrimoine des rivières du Canada, Ottawa, juin 2009*

**Objectifs! :**

1. Soutenir les initiatives de conservation et d'intendance des rivières et des bassins hydrologiques au Canada;
2. Établir des capacités locales et soutenir les initiatives au sein de la communauté oeuvrant à la conservation et à la gestion des rivières au Canada;
3. Renforcer la sensibilisation et la mise en oeuvre des objectifs du Réseau de rivières du patrimoine canadien.

La FRC sera une ressource efficace sur la conservation des rivières et des bassins hydrologiques au Canada. Face au développement, aux changements climatiques et à la fragmentation du gouvernement, la conservation de l'eau douce est l'une des questions environnementales les plus urgentes à l'heure actuelle. En effet, en dépit d'un besoin croissant, très peu de programmes subventionnaires soutiennent actuellement l'intendance des rivières au Canada. Pour combler cette lacune, les chefs de file de la conservation des rivières de tout le Canada recommandent la création d'une organisation subventionnaire nationale appelée **Fondation des rivières du Canada (FRC)**. L'initiative de création de la FRC est une entreprise de base populaire, dirigée par les citoyens. Nous demandons avec insistance aux gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux de travailler en partenariat avec le secteur privé et les ONG pour établir un Fonds de dotation des rivières du Canada (FDRC), dont les revenus soutiendraient des projets de conservation de rivières. La Fondation des rivières du Canada, qui administrerait les fonds, transmettrait un message clair de l'engagement renforcé des gouvernements à encourager les initiatives locales de conservation des rivières, dirigées par les citoyens.

**Énoncé de mission de la FRC proposée ! :**

*La Fondation des rivières du Canada se consacre à l'amélioration des efforts d'ordre local, régional et national, de renforcement de la conservation et de l'intendance des rivières au Canada, par le développement de subventions et d'initiatives.*

Octroi de subventions pour soutenir les initiatives de conservation, de gestion et d'intendance des rivières. La FRC sera une organisation indépendante, privée, caritative et sans but lucratif, indépendante du gouvernement, avec un conseil d'administration bénévole, un comité consultatif national et un secrétariat. La mise en place de la FRC dépend de chacun de nous. Pour soutenir la création de la FRC, veuillez signer la déclaration de la conférence, ajouter votre nom à une liste de diffusion, et informer votre député et votre député provincial de cette initiative d'importance nationale. Nous serons à votre disposition pour contribuer à coordonner ce processus.

Veillez communiquer avec nous au 514.395.6020 ou à l'adresse [ablattel@qlf.org](mailto:ablattel@qlf.org), pour plus d'information.

## ANNEXE B

**Les participants à la Conférence sur le patrimoine des rivières du Canada de 2009, qui aura lieu à Ottawa, ainsi que les autres collaborateurs qui ont contribué à la rédaction de la Déclaration s'engagent à la mettre en œuvre et à favoriser la prise de mesures concrètes à son égard.**

**La Déclaration constitue l'héritage laissé par la Conférence.**

**Les responsables de la Conférence travaillent à la création d'une « équipe de la Déclaration » qui sera appuyée par un système organisationnel et un système de communication et qui fera le suivi de la Déclaration de la façon suivante :**

- a) Présenter la déclaration signée aux diverses administrations publiques, aux collectivités autochtones, aux intervenants du secteur privé et aux organisations non gouvernementales qui sont en mesure de mettre en œuvre les mesures recommandées. L'objectif est d'accroître l'appui de la population et de faire de la protection des rivières une priorité positive et profitable pour toutes les parties;
- b) Aider à coordonner les mesures prises par les leaders dans divers secteurs en collaboration avec d'autres organismes qui œuvrent pour la conservation des rivières;
- c) Nommer et appuyer des « champions » pour chacune des mesures prioritaires recommandées dans la Déclaration;
- d) Faire le suivi de la mise en œuvre des mesures prioritaires;
- e) Faire un compte rendu à la Conférence sur le patrimoine des rivières de 2012 et établir un lien entre les résultats de la Déclaration et le programme de cette conférence.

**Les organisateurs de la Conférence veulent réduire l'empreinte écologique des prochaines conférences sur le patrimoine des rivières.**

### **Processus d'élaboration de la Déclaration de 2009 sur les rivières canadiennes**

Un sous-comité du comité responsable de l'organisation de la Conférence sur le patrimoine des rivières de 2009 a mené un processus comportant plusieurs étapes de janvier à juin 2009 pour recueillir des commentaires et rédiger cette Déclaration de 2009 sur les rivières canadiennes. À cette fin, un dialogue électronique a eu lieu pour donner à tous les Canadiens l'occasion de participer et pour assurer la transparence du processus. Le site Web de la Conférence a été utilisé, et des courriels ont été envoyés à plus de 800 personnes qui avaient exprimé un intérêt pour la Conférence et le sujet. Les délégués de la Conférence et d'autres collaborateurs se sont vus offrir la possibilité de signer la version finale de la Déclaration. La Déclaration et une description de son processus de mise en œuvre ont été présentées à la Conférence le 17 juin 2009.